

WOSPRO JAPAN PROGRAMME DES ETUDES AU JAPON

I- Services assurés par WOSPRO JAPAN

- 1- Traduction des documents
- 2- Inscription du candidat dans une école Japonaise
- 3- Processus de visa
- 4- Recherche de logement
- 5- Accueil à l'aéroport
- 6- Formalités administratives au Japon
- 8- Suivi au Japon pour le premier mois au Japon.
- 9- Assistance dans les procédures d'insertions dans les écoles de formations professionnelles ou universitaires en partenariat avec les instituts de langues

II- Frais applicables pour les recrutements 2017 - 2018

SESSION JANVIER de chaque année

Durée de la formation linguistique : 15 mois

1 an de Scolarité : 850 000 JPY

Montant logement (6mois) : 300.000 JPY

Ouverture des inscriptions : 1^{er} JUIN

Date limites des inscriptions : 31 Juillet

Explication des étapes de paiement de la Scolarité (Session JANVIER)

-Un premier versement à payer à l'ouverture du dossier au niveau du bureau de Wospro Japan

-Frais de Dossier non remboursable de 250 000 Francs CFA et une caution-dépôt d'un (1) million de francs CFA pour avance sur la scolarité.

-Dernier paiement à payer à partir de NOVEMBRE (le reliquat : scolarité, logement et honoraires wospro Japan)

WOSPRO JAPAN

Kanagawa Kawasaki Tama-ku

Ikuta 7-19-16

Tel/Fax: +81 44 951 2532



N.B :

-Après complément de tous les dossiers demandés, une caution de Un Million (1.000.000) de Francs CFA doit être versée à Wospro Academy SA, avant qu'ils ne soient transmis pour étude.

-A la sortie de son visa, le postulant doit verser le reste de sa scolarité avant de recevoir le dit document ainsi que les honoraires de Wospro Japan

-Si après acceptation, l'étudiant renonce, cinq cent mille (500.000) Francs CFA seront déduits de sa caution comme pénalité pour l'école et le candidat doit s'acquitter des honoraires Wospro Japan en complétant avec 475,000 Francs CFA.

-Si c'est l'école qui ne retient pas la candidature de l'étudiant, l'argent de la caution lui sera restituée intégralement.

IV- Conditions générales à remplir

Finances: capacités financières de prise en charge du candidat par son garant financier(parents) lors de son séjour au Japon

Age: Avoir 18 ans ou plus

Niveau scolaire requis: Bac ou plus.

Signature du Contrat avec WOSPRO JAPAN par le garant financier et le candidat

V-Documents à fournir pour le visa student

Etape 1

- Signature du contrat avec Wospro Japan par le garant et le candidat
Imprimer le contrat en 2 exemplaires et les faire signer, à joindre au dossier.

WOSPRO JAPAN

Kanagawa Kawasaki Tama-ku

Ikuta 7-19-16

Tel/Fax: +81 44 951 2532



Etape 2

2-1-Documents à fournir par le Candidat

- a- Formulaire de demande d'inscription
- b- CV Scolaire
- c- Photocopies légalisées des diplômes(baccalauréat et diplômes universitaires et des relevés de notes)
- d- Certificat de scolarité pour l'année en cours
- e- Photos d'identités (3 X 4 cm) 10 photos en couleur fond Blanc
- f- Copie du passeport
- g- Document officiel justifiant la relation entre le garant financier et le candidat

2-2. Pour le garant financier

(celui qui prend l'engagement de payer les études pour l'étudiant: Parent ou organisation gouvernemental ou non, une institution publique ou privée)

- 2-2-1- Formulaire de déclaration d'engagement financier
(à télécharger au lien suivant:
 - 2-2-2- Attestation de travail et Revenu annuel précédent (minimum 8 millions de FCFA) ou tout papier les justifiant
 - 2-2-3- Attestation de solde bancaire. (>=10 millions FCFA)

2-2-1. Si le garant financier est par une compagnie ou société privée, Organisation ONG, une institution publique donc le candidat est BOURSIER

- a- Formulaire de déclaration d'engagement financier rempli par l'autorité compétente
- b- Lettre adressée au Ministère de la Justice du Japon pour expliquer cette bourse
- c- Un registre de commerce ou tout papier officiel prouvant l'existence légale de la compagnie
- d- Attestation de Solde bancaire de la structure
- e- Une attestation justifiant la relation entre le sponsor et le garant.

WOSPRO JAPAN

Kanagawa Kawasaki Tama-ku
Ikuta 7-19-16
Tel/Fax: +81 44 951 2532



Nous appelons nos partenaires à consulter Wospro Japan dans ces cas pour de plus amples informations.

VII-Procédures

Etape 1

Ouverture de dossier à Wospro(ou au bureau de la Représentation) à Deux Crent Cinquante Mille (250.000) FCFA ***NON REMBOURSABLE***

Etape 2

Examen du dossier par Wospro et Assistance dans la constitution du dossier, rectification, faire envoyer tous le dossier par email pour verification

Etape 3 (Bureau Sénégal)

Wospro Japan vérifie, rectifie éventuellement, retour au bureau de la Représentation pour décision...et finalisation

Etape 4

Transfert Bancaire de la caution de Un million (1.000.000) CFA au Compte de Wospro Academy SA ou de la représentation et scanner la copie du papier de transfert et envoi par email au bureau de Wospro Japan ([vospro.japan@gmail.com](mailto:wospro.japan@gmail.com)).

Envoi par DHL ou EMS des dossiers au complet au bureau de Dakar

Etape 5

Traitement des dossiers par le bureau de Wospro Japan à DAKAR

Etape 6

Dépôt des dossiers dans les instituts de langue et dépôt des dossiers au ministère de la justice du Japon

Etape 7

Publication des résultats par le ministère de la justice du Japon

Etape 8

Annonces des résultats au bureau de la Représentation et envoi par fax ou email des certificats éligibilité et admission et aussi de la facture(frais de scolarité; de logement et honoraires de Wospro Japan) par fax ou scan au bureau de la Représentation et aux candidats admis

Etape 9

Paiement des frais de scolarité; de logement et honoraires de Wospro Japan par transfert bancaire

WOSPRO JAPAN

Kanagawa Kawasaki Tama-ku

Ikuta 7-19-16

Tel/Fax: +81 44 951 2532



Etape 10

Confirmation du Transfert par notre banque

Etape 11

Envoi des dossiers de visa aux candidats ;

Etape 12

Dépôt pour visa

Etape 13

Obtention du visa

Etape 14

Envoi de toutes les informations sur le vol par le candidat lui-même par fax et email (Scan) et dépôt d'une copie pour le représentant

Etape 15

Arrivée au Japon

Etape 16

Formalités administratives au Japon

Etape 17

Début des cours

Points importants

Tous les documents doivent dater de moins de 3 mois. Le transfert ne se fera qu'après avoir eu par fax ou email, une copie de certificat d'éligibilité et certificat d'admission et la facture de virement à faire avec toutes les informations nécessaires pour le transfert.

Nous vous rappelons aussi que l'envoi doit se faire par Courriers : EMS, CHRONOPOST ;ou DHL. à l'adresse suivante :

WOSPRO ACADEMY SA
 Ngor Virage Lot No 79
 Dakar, Sénégal
 Tél: 77 175 77 77
 BP: 25896
 E-mail: info@wospro-academy.com